

« L'eau dans l'histoire des Alpes-Maritimes, enjeux sociétaux, juridiques et politiques »

Colloque international

Nice, les 25 et 26 mars 2027

Appel à Communications / Call for papers

Comité Scientifique

Rémi BARBIER (Université Strasbourg ENGEES, SAGE) ; Bernard BARRAQUE (CNRS, CIRED) ; Stéphanie BLOT-MACCAGNAN (Université Côte d'Azur, ERMES) ; Gabrielle BOULEAU (INRAE, LISIS) ; Monica CARDILLO (Université de Nantes, CDMO) ; Karine DEHARBE (Université Côte d'Azur, ERMES) ; Stéphane FRIOUX (Université Lyon 2, LARHRA) ; Frédéric GRABER (EHESS-CRH) ; Alice INGOLD (EHESS-CRH) ; Isabelle LA JEUNESSE (Université Côte d'Azur, IMREDD, ESPACE), Corinne LARRUE (Université Paris Est Créteil) ; Grégoire LERAY (Université Côte d'Azur, CERDP) ; Nicolas MARTY (Université de Perpignan) ; Raphaël MORERA (EHESS-CRH) ; Laura MOSCATI (Université Roma 1) ; Marc ORTOLANI (Université Côte d'Azur, ERMES) ; Pascale STEICHEN (Université Côte d'Azur, GREDEG).

Comité d'Organisation (à l'Université Côte d'Azur)

Stéphanie BLOT-MACCAGNAN ; Karine DEHARBE ; Grégoire LERAY ; Marc ORTOLANI ; Anne RAYNAUD

Les Alpes-Maritimes constituent, à plusieurs égards, un territoire particulier. Du point de vue géographique, avec une frange littorale et des sommets dépassant les 3000 mètres d'altitude, elles sont un balcon sur la mer. Du point de vue historique et politique, le département n'existe que depuis 1860, constitué de l'arrondissement de Grasse, enlevé au département du Var, et de l'ancien comté de Nice, jadis sous souveraineté du royaume de Piémont-Sardaigne, et annexé par la France. Du point de vue social et économique, l'essentiel de la population (90% d'un total de 1.130.000 habitants) et des activités se concentre au bord de la Méditerranée, en une unique conurbation densément peuplée (252 hab/ km²), tandis que le moyen et haut pays se vident.

La conjonction de cette géographie et de cette occupation humaine contrastées conduit à une distribution différente de la ressource en eau : L'eau consommée sur le littoral est en grande partie stockée dans la nappe alluviale du Var, mais elle est principalement issue des précipitations et des écoulements en amont, dans les zones de montagne. Cette interdépendance pose, aujourd'hui comme hier, de multiples questions en termes de cohésion du territoire.

Le colloque « **L'eau dans l'histoire des Alpes-Maritimes, enjeux sociétaux, juridiques et politiques** », entend mettre en relief cette réalité à travers **une approche pluridisciplinaire dans l'aire des sciences humaines et sociales**. C'est la raison pour laquelle, en privilégiant une approche historique, ce colloque entend également faire appel à des spécialistes en géographie, sociologie, anthropologie, droit, science politique, urbanisme, architecture.

Le colloque entend également tirer parti du classement (en cours) des archives de la Régie de l'eau et de l'assainissement de la métropole Nice Côte d'Azur, initié en collaboration avec le service des Archives de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur. C'est pourquoi, du point de vue chronologique, **il portera principalement sur les XIX^e et XX^e siècles.**

Des propositions relevant de plusieurs thématiques sont attendues.

La première est relative aux **usages liés à l'eau (ainsi que les acteurs et ouvrages qui y sont dédiés)** : l'approvisionnement (captage, sources, conduites, distribution, réseaux, fontaines, lavoirs...), le stockage (réservoirs), ainsi que la construction des ouvrages nécessaires (architecture, monuments historiques) l'arrosage agricole (canaux d'arrosage, règlements dans les villages...), les rivières et leurs usages (moulins à eau, flottage par eau, transport, barrages, navigation, les règlements d'usage avec les autres professions, bois, pêcheurs, tannage...), l'usage industriel de l'eau (usines de traitement de l'eau, hydroélectricité...), les usages touristiques de l'eau, les usages sanitaires et médicaux (hydrothérapie, bains, eaux thermales ou minérales...). On attend ici une caractérisation de ces usages et leur évolution au cours du temps et une analyse des relations et des éventuelles tensions entre ces usages.

Un second aspect peut être celui des **aléas liés à l'eau** : concernant les eaux de pluie, leur ruissellement, leur évacuation, leur rétention, les épisodes méditerranéens, les inondations, mais inversement aussi les carences en eau et les risques de sécheresse. Il s'agira de donner ici un éclairage historique aux questions posées par le changement climatique et l'un des enjeux sera de mettre en évidence l'éventuelle coexistence ou succession de différentes cultures de l'eau, pouvant éclairer une réflexion contemporaine autour de la sobriété et du captage de l'eau.

Un troisième aspect est celui d'une **approche juridique des usages de l'eau** : quels régimes juridiques du droit de l'eau ont été appliqués sur ce territoire, et quels effets ont pu produire les changements successifs de souveraineté ? Pourront être abordées des questions relatives à la propriété de l'eau (domanialité ; propriété publique), celle des lacs, barrages, édifices d'exploitation, moulins, acquisitions foncières, expropriation et contentieux, relation propriétaires / exploitant / usagers ..., les relations contractuelles entre l'Etat et les compagnies d'exploitation (traités, conventions...), les modes de gestion des services d'eau potable (gestion privée, gestion collective, relations contractuelles exploitant / consommateur, évolution des politiques tarifaires...), les droits d'eau (droits d'usage, d'arrosage...), l'évolution de la réglementation sur la qualité de l'eau (ozonation), le contentieux, les déversements sauvages et les pollutions, les catastrophes causées par les inondations et la sécheresse et leur prise en charge, les sociétés de distribution d'eau potable et leur personnel (ingénieurs, architectes, salariés...).

Un autre aspect, non moins important, est celui des **politiques publiques liées à l'eau** : choix politiques, implication des élus, historique des décisions des grands investissements, l'eau comme enjeu politique et électoral, ou enjeu de mobilisation pour la société civile. Cet aspect permettra aussi d'éclairer le rôle joué par les ingénieurs des corps d'Etat et les autorités publiques locales au service d'une politique centralisée de développement économique et sanitaire de la France.

Les résultats attendus sont un état des lieux plus ajusté des connaissances relatives à l'eau, tant en termes historiques qu'en termes d'actualité. Cet état des lieux s'entend aussi bien au regard de l'évolution de la ressource, de la régulation des usages de l'eau et ses éventuels conflits, de la gestion des interdépendances entre espaces, avec la conscience que de tels résultats peuvent aider à l'orientation des politiques publiques à mettre en œuvre dans la sauvegarde de la ressource-eau.

De manière plus générale, ce colloque s'inscrit aussi dans une démarche destinée à faire progresser les connaissances et évoluer les consciences au regard de la ressource en eau sur plusieurs points :

- A travers les sources historiques, la connaissance des usages de l'eau et de leur encadrement juridique.
- La conscience des solutions proposées dans le passé en réponse aux problèmes posés par l'approvisionnement et les usages de l'eau.
- La conscience que l'eau constitue un lien d'interdépendance et en termes de cohésion territoriale à l'échelle du département.

Bien entendu, **la dimension comparatiste** du colloque est encouragée, et des propositions portant sur d'autres aires géographiques que les Alpes-Maritimes, des zones littorales alimentées par des territoires de montagne et présentant des caractéristiques proches, pourront être acceptées.

En revanche, la question de l'assainissement et du traitement des eaux usées, en raison de son importance, sera exclue du programme de ce colloque, de manière à pouvoir lui consacrer une autre rencontre scientifique spécifique.

Modalités de soumission des propositions :

Les propositions de communications sont à soumettre à : ermes@univ-cotedazur.fr

Elles ne devront pas excéder 3.000 signes (tout compris) et devront comporter une brève présentation de l'auteur et un bref descriptif des sources envisagées. Les propositions seront reçues du 30 mai au 30 juin 2026. Les candidats seront informés de la décision du comité scientifique au plus tard dans le courant du mois de juillet 2026.

Le colloque sera organisé dans le cadre de la Chaire de l'eau de l'IMREDD (Institut méditerranéen de risque de l'environnement et du développement durable) de l'Université Côte d'Azur.

Le colloque se tenant à Nice, les organisateurs prendront en charge l'hébergement, la restauration ainsi que les déplacements. Pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer, le colloque est prévu sous forme hybride (en présentiel ou à distance).

Les communications au colloque seront d'une durée de vingt minutes en langue française, italienne ou anglaise. Les actes du colloque seront publiés.